

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance publique du 28 mars 2022

Convocation adressée le 22 mars 2022
Compte rendu affiché le 5 avril 2022
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

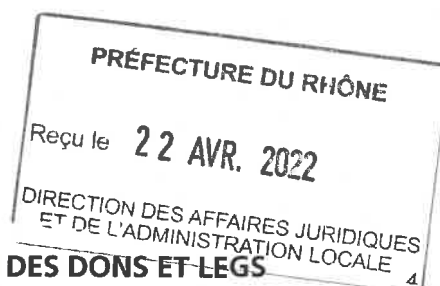
L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit du mois de mars, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 22 mars 2022 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(e)s : Nathalie PERRIN-GILBERT, Richard MARION, Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Corinne SUBAI, Luc SEGUIN,

Absent(es) excusé(es) : Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER, Samira BACHA-HIMEUR, Tristan DEBRAY, Cédric VAN STYVENDAEL, Yves BEN ITAH

Procuration : Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Laurence CROIZIER à Luc SEGUIN
Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Secrétaire : Stéphanie LEGER



ATTRIBUTION DES PRODUITS 2021 DES DONS ET LEGS

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Chaque année, la Ville de Lyon perçoit pour le compte du conservatoire les produits de divers dons et legs institués dans le passé par de généreux donateurs au bénéfice des élèves de l'établissement, selon des critères d'attribution définis par les dispositions testamentaires.

Lors de la séance du 9 décembre 2021, le comité syndical a délibéré pour demander à La Ville de Lyon le versement des produits 2021 de ces dons et legs, soit 25 050 €, qui se répartissaient comme suit :

Legs Passage :	5 150 €
Legs Vallas :	6 900 €
Legs Clot :	12 000 €
Legs Tellièrre :	700
Legs Teyssèirre :	0 €
Legs Bavoillot :	300 €

Lors du versement effectif des produits, il est apparu que le montant du legs Passage s'élevait en définitive à 6 700 € et celui du legs Vallas à 7 000 €.

Le montant total du produit 2021 à attribuer se monte donc à 26 700 €.

Il appartient au comité syndical d'en décider l'attribution, sur proposition du directeur.

La commission d'attribution s'est réunie le jeudi 10 mars 2022, sous la présidence du directeur adjoint, directeur des études. Avant la réunion, les conseillers aux études et coordinateurs ont consulté leurs équipes respectives, lesquelles ont recensé et proposé les étudiants potentiellement éligibles au regard des critères définis par les donateurs.

Concernant les legs VALLAS et PASSINGES, les conditions d'attribution sont similaires et précisent que *le Conseil d'Administration du Conservatoire déterminera souverainement chaque année la manière dont seront choisis les élèves bénéficiaires et décidera comme il jugera à propos s'il décerne un ou plusieurs prix ou bourse*. Depuis le changement de nature juridique de l'établissement, il appartient désormais au comité syndical de décider annuellement de la répartition des produits disponibles.

Il est proposé de récompenser les élèves du conservatoire méritant par leur implication dans les projets de l'établissement.

Les situations individuelles des étudiants ont également été prises en compte, notamment au regard du contexte sanitaire, et de la guerre en Ukraine. Cinq étudiants de nationalités ukrainienne et russe sont notamment proposés.

Trente élèves/étudiants seront récompensés par ces legs et percevront une bourse de 456,67 €.

Le legs CLOT a pour but de soutenir les classes de pianos, selon les souhaits du testateur.

Il est attribué en partie à dix élèves méritants pour un montant respectif de 600 €, et en partie destiné à permettre l'entretien et le renouvellement du parc de pianos du conservatoire, pour un montant de 7 000 €.

Pour le legs TEILLIERE, il est proposé d'attribuer une bourse d'étude de 700 €, à un ou plusieurs élèves méritants ayant manifesté auprès de leurs enseignants le souhait d'une orientation vers les métiers de la pédagogie, conformément aux volontés du donateur.

Une élève sera récompensée par ce legs et percevra donc une bourse de 700 €.

Le legs TEYSSEIRE n'est pas attribué par défaut de produit.

Enfin, le legs BAVOILLOT vise à récompenser des élèves méritant inscrits en discipline chorale et vocale, conformément aux vœux des donateurs.

La bourse d'un montant de 300 € sera attribuée à une élève.

Quarante-deux élèves/étudiants au total percevront une bourse sur une sélection initiale de quarante-six.

Compte tenu des propositions et explications ci-dessus, le comité syndical, à l'unanimité,

- ✓ inscrit une partie du produit 2021 du legs Clot, soit 7 000 €, dans le budget 2022, au compte 61558, afin de contribuer à l'entretien du parc de pianos du conservatoire de Lyon ;
- ✓ attribue les produits 2021 des dons et legs conformément aux tableaux ci-dessous ;
- ✓ dit que ces bourses seront imputées au compte 678.

Legs Vallas et Passinge

PRUNEL	Agathe	Danse contemporaine	PPES3	456,66 €
LECARPENTIER	Isaë	Danse contemporaine	PPES2	456,66 €
THIRIET	Louise	Danse contemporaine	PPES2	456,66 €
MARMOITON	Hannah	Danse contemporaine	PPES2	456,66 €
MOULIN	Elise	Danse contemporaine	PPES2	456,66 €
CHESNEAU	Agathe	Danse classique	PPES2	456,66 €
HERVEOU	Margot	Danse classique	PPES2	456,66 €
SAVARY	Camille	Danse classique	PPES2	456,66 €
POMMIER	Margaux	Danse classique	PPES2	456,66 €
MAYENCE	Laurie	Flûte	PPES3	456,66 €
LEGAL	Juliette	Flûte	PPES2	456,67 €
MONDOUT	Mathilde	Clarinete	PPES3	456,67 €
BIANCO	Lou	Clarinete	PPES3	456,67 €
GONIN	Luna	Contrebasse	PPES4	456,67 €
DJOHARIAN	Parchan	Violon	PPES3	456,67 €
THEVENIN	Chloé	Violon	PPES3	456,67 €
PACI	Guillaume	Violon	L1	456,67 €

Legs Vallas et Passinge (suite)

NOUGEIN	Juliette	Violon	PPES4	456,67 €
MOTTARD	Emeline	Violon	PPES2	456,67 €
LAFONT	Michelle	Violoncelle	PPES4	456,67 €
LOUCEL	Jacques	Musiques actuelles	PPES2	456,67 €
BERNIER	Bastien	Ecriture	PPES3	456,67 €
SANCHEZ-PEREZ	Juan-Manuel	Composition électroacoustique	PPES3	456,67 €
FOMBARON	Rémy	Théâtre	Pratiques continuéés	456,67 €
MORRONE	Jean-Baptiste	Théâtre	Pratiques continuéés	456,67 €
SHVYDUN	Yevhenii	Chant lyrique	3CP1	456,67 €
LEBEDEV	Evgenii	Chant lyrique	2C1	456,67 €
BURIAK	Anastasiia	Chant lyrique	PPES2	456,67 €
NAZAROV	Nikita	Saxophone	PPES2	456,67 €
DOVBYSH	Danylo	Saxophone	PPES4	456,67 €

Legs Clot

ROSS	Frances	Piano	PPES3	600,00 €
GAZUT	Monette Léa	Piano	L1	600,00 €
LAMARCA	Aliénor	Piano	PPES3	600,00 €
JOUVE	Liza	Piano	L3/PPES4	600,00 €
AUBENQUE	Gaultier	Piano	PPES4	600,00 €
MANEL	Ninon	Accompagnement piano	3CP2	600,00 €
ROUSSON	Nils	Accompagnement piano	3CP1	600,00 €
SOGHMONIAN	Shoghag	Clavecin	PPES3	600,00 €
FORESTIER	Vincent	Piano jazz	PPES4	600,00 €
CARNINO	Denis	Piano jazz	PPES4	600,00 €

Legs Tellière

GENET	Estelle	Flûte	PPES3	700,00 €
-------	---------	-------	-------	----------

Legs Bavoillot

DE GUERINES	Alix	Chant lyrique	PPES3	300,00 €
-------------	------	---------------	-------	----------

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT